



DÉPÔTS SAUVAGES, DÉJECTIONS CANINES, LA VILLE DIT STOP AUX INCIVILITÉS

En cette rentrée, adoptons les bons réflexes, les meubles et déjections canines n'ont rien à faire sur le trottoir ! Rappel des services municipaux qui agissent pour une ville plus propre

Publié le 25 août 2026

UN SERVICE ENCOMBRANTS POUR LES PARTICULIERS

Un service de collecte encombrants a vu le jour en 2022 pour lutter contre le dépôt sauvage de meubles et lutter contre les incivilités.

Ce service de la Ville de Millau est gratuit et à destination des particuliers uniquement. Un numéro spécial a été mis en place, il est joignable du lundi au vendredi.

Contactez le service encombrants au **05.65.60.97.40**, prenez rendez-vous et il viendra ramasser vos encombrants (électroménager, literie, etc.). Ce service, est disponible **1 fois par an et par foyer**.

Ce service est dédié en priorité **aux personnes ne pouvant pas se déplacer**, il ne se substitue pas à une entreprise de déménagement.

- Enlèvement des encombrants dans la **limite d'une taille de 2m et d'un poids de 50 kilos**.



CANIPARC, CANISITES ET DISTRIBUTEURS DE SACS
SONT À VOTRE DISPOSITION DANS LA VILLE

MILLAUFR



PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC LE SERVICE GRATUIT
"ENCOMBRANTS" AU 05 65 60 97 40

MILLAUFR



APPELEZ LE SERVICE GRATUIT
"ALLÔPROPRETÉ" AU 0800 605 506

MILLAUFR



LE NUMÉRO D'APPEL GRATUIT « ALLÔPROPRETÉ » 0800 605 506

DU LUNDI AU DIMANCHE DE 7H À 20H. Signalement des dépôts sauvages, des sacs poubelles éventrés, des bris de verre sur la chaussée, d'un conteneur bloqué... Ce sont quatre agents municipaux qui assurent une astreinte à tour de rôle pour remédier au problème dans les meilleurs délais.



VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République

12100 Millau

05 65 59 50 00

Ouvert du lundi au vendredi de

8h à 12h et de 13h30 à 17h30